



Loi sur les relations industrielles
(L.R.N.-B., chap. I-4)

RÉPONSE À L'AVIS D'UN RAPPORT D'ENQUÊTE
SUR UNE PLAINTÉ POUR ACTIVITÉ INÉQUITABLE
DEVANT LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Entre:

le demandeur,

-et-

le défendeur,

-et-

l'intervenant.

Le (L) _____ en réponse au rapport de l'enquête sur la plainte et à l'avis y relatif daté du
_____ 20 _____, fait la déclaration qui suit:

1. a) Nom exact:

b) Adresse aux fins de signification:

2. Nom et adresse des parties à la plainte:

3. Nom et adresse des personnes, syndicats, conseils syndicaux ou organisations d'employeurs qui peuvent être visés par la plainte et le rapport:

4. La personne, le syndicat, le conseil syndical ou l'organisation d'employeurs désigné au numéro 3 est visé par la plainte et le rapport pour les raisons suivantes:

5. a) Il *est *n'est pas demandé une audience devant la Commission.

*b) (Si une audience est demandée) Les observations suivantes seront faites:

*6. Pages additionnelles annexées

a) Nombre de pages:

b) Numéros faisant l'objet de renseignements complémentaires:

*7. Outre la signification normale des documents relatifs à la présente, *le défendeur *l'intervenant demande que copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse):

Fait à _____, le _____ 20 ____ .

(signature et fonctions)

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

*Rayer les mentions inutiles